LE DOSSIER
- Voeux de M. le Maire
- Trophées citoyens
- Médailles du travail

Les pompiers de Lesparre recrutent
Actualités du CCAS
Agenda Lesparr'Culture

Com' Lesparre médoc

N°53 # Magazine municipal d'informations / Janvier-Février 2024 #

Voeux du Maire à la population (P3 et 4)

Magazine municipal d'informations édité par la Ville de Lesparre-Médoc

37, cours du Maréchal de Lattre de Tassigny
33340 Lesparre-Médoc

Téléphone : 05 56 73 21 00
Fax : 05 56 41 86 83
e-mail : secretariat.maire@mairie-lesparre.fr
Horaires d'ouverture au public :
Du lundi au vendredi
08h30 à 12h30 et 14h00 à 17h00

Directeur de publication :
Bernard GUIRAUD, maire

Rédaction et coordination :
Sylvaine Messyasz, Danielle Fernandez, Murielle Garrigou, Jean-Claude Laparlière, Jean-Charles Daudou, Sandrine Saumon, Mickaël Le Goarant

Conception : Mairie de Lesparre

Impression :
Imprimerie La Médulienne - Soulac/mer

Crédits photos :
Ville de Lesparre-Médoc
Aurélien Cadret - Mickaël Le Goarant

Tirage : 3 400 exemplaires

Dépôt légal : à parution

***ISSN** 2494-1077*

PRATIQUE

Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS)
05 56 73 21 00 - Choix 2

Police Municipale
05 56 73 21 06

Régies Eau et Assainissement
05 54 56 00 23

Communauté de Communes
Médoc Cœur de Presqu'Île
05 56 41 66 60

Clinique Mutualiste de Lesparre-Médoc
05 56 73 10 00

SAMU **15**

Gendarmerie
17 ou 05 56 73 46 70

Pompiers
18 ou 05 56 73 40 11

SOMMAIRE

2 Pôle Aménagement du territoire
3 Édito et vœux du Maire
4 Trophées citoyens et médailles du travail
5 Tribune libre
6 Les pompiers de Lesparre recrutent
7 Actualités du CCAS
7 En bref !
8 Agenda Lesparr'Culture

Pôle Aménagement du Territoire

Départ à la retraite et mutations professionnelles au sein du service urbanisme ont été l'occasion pour la commune de procéder à sa réorganisation avec la création d'un **Pôle Aménagement du Territoire** regroupant les services habitat et urbanisme.

A cet effet, Sandra Renom et Sandra Saint Rémy, deux nouveaux agents instructeurs ont été recrutés et la direction du Pôle a été confiée à Aurélie Barrault, qui était déjà en charge du service habitat depuis 2018.

Les agents vous accueillent désormais en Mairie du lundi au vendredi de 9h à 12h30 pour tous renseignements ou dépôt de dossier.

La prise de rendez-vous pour l'étude de vos projets se fait directement au 05 56 73 21 03 ou par mail à l'adresse **urbanisme@mairie-lesparre.fr**.

Pour faciliter vos échanges avec le service ainsi que l'instruction de vos demandes d'urbanisme, vous avez également la possibilité de déposer vos dossiers via le portail usager : **https://sve.sirap.fr/#/communesList**.

édito

Au cours de la cérémonie des vœux du 13 janvier 2024, j'ai fait un discours volontariste témoignant de la volonté de mon équipe de défendre Lesparre et ses administrés et de leur apporter un bien vivre au quotidien. En voici quelques extraits :

« *Vous le savez, lors de mon élection de 2008, mon fil rouge était de guider notre cité vers la ville locomotive dont le Médoc a besoin. L'État reconnaît notre collectivité comme une ville d'appui au sein de notre territoire. Le Département nous a classé comme une ville d'Equilibre du Médoc.*
La Communauté De Communes Médoc Coeur de Presqu'île n'est pas en reste, puisque les élus Maires portent également cette politique. Durant toutes ces années, les projets se sont enchainés prouvant encore cet intérêt et ce dynamisme que Lesparre suscite. Le centre aquatique, dont je pense pouvoir être fier d'avoir beaucoup contribué à sa faisabilité, est une belle preuve de ces projets structurants qui ont vu le jour... ».

« *Des entreprises et enseignes souhaitant s'installer sur la commune permettraient de stopper la fuite des consommateurs vers la Métropole bordelaise. Mais à ce jour, nous n'avons plus aucun terrain constructible permettant leur arrivée. Les lois ZAN "Zéro Artificialisation Nette" et "Climat Résilience", décrétées par l'État, ne permettent plus aux communes de disposer du foncier libre pour y laisser implanter des zones commerciales ou industrielles dans la mesure où celles-ci conduiront à une artificialisation des sols. Mais à l'échelle de notre commune déjà verte à 60 %, et donc plus vertueuse que les grands centres urbains…* ».

« *Il en va ainsi de positions drastiques de la part de l'État qui, au travers de dispositifs alléchants pour les communes, nous contraint et ne nous apporte pas le soutien financier pour en appliquer les conditions... Je peux ici évoquer le dispositif Petites Villes de Demain que j'ai refusé de signer car il ne correspond pas à nos attentes, bafoue nos décisions municipales et n'apporte pas de financement direct pour les réaliser. Alors oui, je m'insurge souvent à l'encontre de cet Etat, omniprésent et qui nous contraint sans véritablement nous écouter, nous, les élus de terrain.*
Je me dois d'avoir l'honnêteté de préciser que Mr le Sous-Préfet de Lesparre, représentant de l'État, a su prendre la mesure des besoins de notre territoire et ses atouts, et porte une attention particulière et constante à nos problématiques… ».

« *... nous allons continuer nos investissements, malgré les difficultés financières d'aujourd'hui, puisque l'État n'est pas toujours à nos côtés. Depuis plus de 4 ans, nous investissons sans emprunt. 2024 doit être une année forte en aboutissements de projets et c'est pourquoi, s'il le faut et je pense qu'il le faudra, je proposerai au conseil municipal d'avoir recours à l'emprunt pour accélérer des projets laissés en souffrance, faute de moyens financiers suffisants...* ».

Et de détailler les principaux investissements proposés aux élus lors du vote du budget 2024.

« *Après de nombreuses années de bataille juridique sans véritable issue, nous avons signé un protocole d'accord avec l'entreprise auprès de laquelle nous avions formulé un recours au sujet de l'altération de la voirie sur la rue Jean Jacques Rousseau. Nous pouvons désormais envisager les travaux de reprises des malfaçons de ce centre-ville. La charge sera importante pour nos finances, environ 600 000 € ... Avec une rue Jean Jacques Rousseau rénovée, la place Gambetta devra être également remise en état... Le budget pourrait atteindre 500 000 €. De nouvelles caméras de surveillance de l'espace public devraient enfin pouvoir être installées pour environ 250 000 € ... En matière d'équipement sportif, l'éclairage aux normes compétitives du stade d'Honneur est également à l'ordre du jour pour environ 150 000 €. Il y a également l'école d'infirmières (l'ancien hôtel des Impôts) dont les travaux devraient être terminés en fin d'année. L'aménagement de parkings et d'espaces verts doit être réalisé et chiffré aux alentours de 200 000 € ...* ».

Et de conclure comme à l'accoutumé par une citation, celle de Nelson Mandela :
« Je ne perds jamais, soit je gagne, soit j'apprends... ».

Bernard GUIRAUD, maire de Lesparre
1er vice-président de la communauté de communes Médoc Cœur de Presqu'île

TROIS TROPHÉES CITOYENS D'HONNEUR DÉCERNÉS POUR 2024

Comme à chaque cérémonie des vœux, la municipalité met à l'honneur trois citoyens au titre de la Culture, du Développement Économique et de la Jeunesse et du Sport et leur délivre un trophée millésimé.

Culture — Josiane AUBRY

Josiane AUBRY, les « vieux », si je peux m'exprimer ainsi, lesparrains, la connaissent bien.
D'abord, parce qu'elle est née à Lesparre, cadette d'une famille de réfugiés lorrains, durant la guerre de 39-45. Elle suit une partie de sa scolarité et part à 19 ans pour l'Angleterre. Elle y fait des études d'infirmière en psychiatrie puis en médecine générale.
En 1971, elle revient à Lesparre et exerce durant quatre années à la Polyclinique, notre clinique mutualiste d'aujourd'hui, avant de s'installer comme infirmière libérale avec Roseline Mège.
De graves ennuis de santé l'obligent à interrompre sa carrière en 1996 à son grand regret, dit-elle.
En 2001, elle s'expatrie à Djerba, en Tunisie, tout en revenant de temps en temps dans sa maison du cours du Général de Gaulle.
Aujourd'hui, elle confie consacrer environ quatre heures par jour à la lecture en empruntant à la bibliothèque une bonne centaine de livres par an. Elle affirme que ses lectures éclectiques lui permettent de s'évader et de parfaire son savoir.

Développement économique — Olivier GESSEY

Olivier Gessey est également un enfant de notre commune. Né au sein d'une famille de commerçants et d'entrepreneurs dont le nom restera à jamais gravé dans l'histoire des lesparrains.
Qui ne connaît pas le Café de Paris, l'agence immobilière Biran et maintenant Gessey Bâtiment ?
Olivier GESSEY est donc à la tête d'une société composée de quarante personnes réparties dans trois branches d'activités du bâtiment : le gros œuvre, le carrelage et la taille de pierre.
Cette diversité permet à l'entreprise Gessey de travailler dans les châteaux connus du monde entier :
Sénéjac au Pian-Médoc, Cantenac Brown à Margaux ou encore Grand Puy Ducasse à Pauillac...
La liste est longue et les noms prestigieux.
A cette liste de gros chantiers, il faut ajouter une clientèle de particuliers, à travers tout le Médoc.
Voici donc une entreprise lesparraine dont l'essor force l'admiration et la fierté de notre commune.
Reconnu par ses pairs, Olivier est membre du Rotary Club du Médoc depuis de nombreuses années.
En 2022, l'entreprise Gessey s'installe sur la zone de Belloc II et construit un bâtiment de 700 m2 pour augmenter sa visibilité sur le territoire et regrouper ses bureaux et ses entrepôts en un même lieu.

Jeunesse et Sport — Evan CHEVALIER

Evan Chevalier est lui aussi né sur notre commune en 1992. Sa famille a, durant deux générations, été installée à Saint-Trélody où elle dirigeait une entreprise de BTP. Le déménagement de la famille à Talais explique pourquoi Evan a intégré la section Sports Etudes de Soulac après avoir commencé le football à l'âge de six ans au sein du club soulacais de la Pointe du Médoc.
A 13 ans, il rejoint le club de Vendays et à 15 ans, avec un contrat de stagiaire en poche, il intègre les Girondins de Bordeaux qu'il quittera en 2012 avec un contrat professionnel. Les clubs d'Ajaccio, de Le Poiré-sur-Vie, de Bergerac et le Stade Bordelais seront pour lui, durant 8 ans, son parcours professionnel.
De retour dans son Médoc natal, Evan rejoint l'équipe R2 du Football Club Cœur Médoc Atlantique dont il est désormais salarié en tant que responsable des jeunes pour les catégories à 11. Depuis le départ de Lilian Laslandes, en fin de saison dernière, il est entraîneur des séniors du club.

Deux agents en or et en vermeil

Lors de la cérémonie des voeux au personnel du 11 janvier dernier, le maire, sa première adjointe ainsi que l'adjoint au développement économique et à la sécurité ont remis des médailles du travail à deux agents.

Médaille d'or (35 ans au service de la collectivité) :
Didier ROBERT, attaché aux espaces verts ;
Médaille de vermeil (30 ans au service de la collectivité) :
Gérald PICCOTTI, attaché aux services techniques (électricien).

Conformément aux dispositions de l'article L2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, nous publions un espace réservé à l'expression des différents groupes politiques représentés au Conseil Municipal.

Groupe de la majorité : Pour que Lesparre vive avec son temps

Encore et toujours le prix de l'eau

Un article paru dans le journal quotidien régional et concernant le conseil municipal du 21 décembre 2023 appelle à quelques mises à niveau.
Outre le fait que son rédacteur a confondu le coût de l'électricité d'une de nos écoles passant de 31 000 € à 63 000 € avec sa consommation d'eau… il est regrettable de s'être cantonné à ne voir que l'augmentation de l'eau sans en apporter les véritables motifs.
Certes, le conseil municipal a voté, à l'unanimité, l'augmentation des tarifs de l'eau et de l'assainissement. Pour l'eau, 4% sur la part variable (m3 consommés) et 2% sur la part fixe (abonnement annuel au service). Pour l'assainissement collectif, occulté par l'article, 4% sur la part variable et 2% sur la part fixe.
Ces hausses portent le prix du m3 d'eau assainie TTC à 5,33 €. Il était à 5,63 € en 2016 avant la reprise en régie. En 2024, pour une consommation annuelle identique, un foyer lesparrain dépensera donc moins pour son eau qu'en 2016. Face à l'inflation, où toutes les dépenses des ménages augmentent, c'est un point essentiel qu'il nous semblait important de souligner.
Comme vous, notre service eau et assainissement n'est pas épargné par l'envolée des prix, tant sur le contrat de maintenance de nos installations que sur le coût des matériels (compteurs, robinets, coffrets, tuyaux…). D'où la nécessité d'appliquer ces hausses afin de préserver notre capacité d'investissement. Depuis 2016, notre régie a engagé 7 millions d'euros pour la réfection du réseau d'eau potable, l'extension du réseau d'assainissement collectif et la modernisation de la station d'épuration.

La première visite du Maire de Gandon

Signée en 2023, la convention de coopération avec la ville sénégalaise de GANDON s'est matérialisée par une première visite de son maire, Alpha DIOP, à la toute fin de l'année passée.
Au cours de son séjour, le premier magistrat de cette ville de 53 000 habitants, proche de la ville de Saint Louis, a été guidé par notre maire, Bernard GUIRAUD. Leur emploi du temps les a conduits à rencontrer le Sous-Préfet, des représentants du Département, notre conseil municipal ; mais également, le président du Pavillon de la Mutualité et les pompiers de Lesparre. A cet agenda officiel, il faut ajouter des rencontres avec des administrés, un concert au CALM et la visite du bâtiment… Outre les échanges de points de vue, des premières actions ont été mises en place afin d'améliorer les conditions de vie des gandonnais. Ainsi, un véhicule SMUR complètement opérationnel, de nombreux équipements et matériels médicaux doivent être donnés par la Clinique Mutualiste. Le Département de la Gironde devrait donner des matériels réformés de pompiers.
Notre bibliothèque envisage d'envoyer au Sénégal un certain nombre d'ouvrages, notamment à destination des enfants alors que les élèves de nos écoles ont une volonté de collecte et d'envoi de matériel scolaire ou d'objets personnels. Cette coopération, très encadrée au niveau réglementaire, doit se poursuivre par d'autres actions dont nous vous tiendrons informés au fur et à mesure qu'elles se dessinent. Un premier conteneur devrait être affrété en septembre prochain.

Groupe d'opposition : Lesparre au Quotidien

L'équipe de Virginie, Lesparre au quotidien, tient à vous adresser ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Que 2024 soit synonyme de santé, de réussite et de moments précieux partagés, pour vous mais aussi pour vos proches. Au sein de la municipalité, l'actualité sera chargée avec, entre autres, les travaux de rénovation de la rue Jean-Jacques Rousseau et le projet de parc éolien sur notre commune. Priorité sera donc donnée à ces deux dossiers mais nous ne négligerons pas pour autant vos intérêts du quotidien. Vos remarques, avis et suggestions sur Facebook : Virginie, Lesparre au quotidien.

Groupe d'opposition : Autrement la ville

En ce début d'année, le groupe Autrement La Ville présente ses meilleurs vœux à l'ensemble des lesparraines et lesparrains. Que 2024 dans sa prédominance olympique n'en oublie pas pour autant l'indispensable épanouissement des petits territoires d'une France riche de ses singularités.

En 2023, de nombreuses recrues ont rejoint la caserne de Lesparre et ont été, en partie, présentées au maire le 2 janvier 2024 :
- Les sapeurs Eric Bardeau, Alan Buche, Elisa Tete, Franck De Wilde, Théo Pozo et Valentin Giegel (absent sur la photo) ;
- Le Sergent Gérard Asmani (absent sur la photo) ;
- L'adjudant Stéphane Jouannet.

Soit un total de huit recrues (sept hommes et une femme) pour l'année 2023.
A noter que l'adjudant Jouannet arrive par voie de mutation du SDIS de la Martinique et le sergent Asmani du SDMIS 69.

Mais l'effectif est encore insuffisant...
Les pompiers de Lesparre ont toujours besoin de vous autant que vous avez besoin d'eux.
Alors devenez Sapeur-Pompier volontaire !

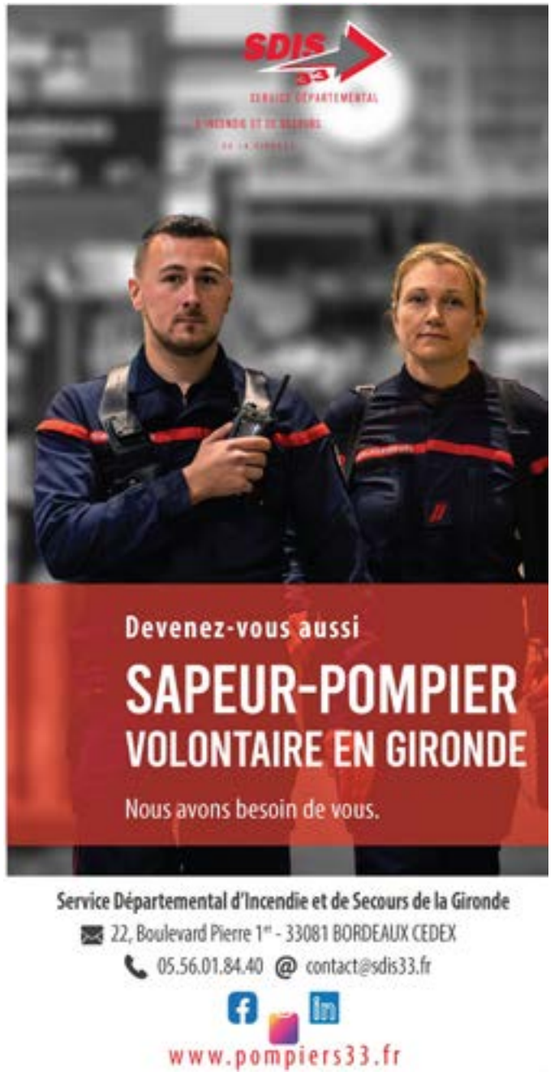

C'est quoi être sapeur-pompier volontaire ?
Être sapeur-pompier volontaire, c'est s'engager au service de la population.
C'est découvrir et développer au sein d'une corporation des valeurs fortes telles que l'altruisme, la solidarité ou encore le courage.
L'engagement de sapeur-pompier volontaire n'est pas un travail, il est réalisé durant son temps libre, en parallèle de son activité professionnelle ou de ses études.
Les SPV participent à l'ensemble des missions de sécurité civile confiées aux sapeurs-pompiers : secours à personne, lutte contre les incendies, protection des biens et de l'environnement, etc…
Ils interviennent toujours en équipe et adhèrent à des valeurs telles que le dévouement, la discipline, la discrétion, la tolérance et le respect.
L'engagement « **différencié** » offre depuis 2019, la possibilité de s'engager comme SPV en mission unique « secours à personne ».
Ce type d'engagement s'adresse aux personnes ne souhaitant pas intervenir sur des missions incendie ou ayant une restriction d'aptitude physique ou médicale.
À tout moment, le SPV peut décider de mettre fin à son engagement.

Quelles sont les conditions d'engagement ?
L'engagement de sapeur-pompier volontaire est ouvert à tous (aucun diplôme exigé). Il est régi par quelques conditions :

- Être âgé de 17 ans minimum (55 ans maximum)
- Être en situation régulière au regard des obligations du service national
- Pour les étrangers (hors union européenne) : une carte de séjour ou de résident
- Ne pas avoir de condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions
- Remplir les conditions médicales et physiques adaptées à la future activité.
- Habiter à moins de 12 minutes d'un centre de secours en Gironde

Comment candidater ? Plus d'informations ?
www.pompiers33.fr

Arbre de Noël 2023

Le CCAS a organisé, le 13 décembre dernier l'arbre de noël des enfants de la commune.
La Magie de Charles a présenté son spectacle. Les enfants sont repartis enchantés. Un goûter individuel a été distribué par les séniors.

Colis de Noël 2023

Vendredi 15 décembre, à la salle des fêtes St-Trélody, les membres du Centre Communal d'Action Sociale ont fait la distribution des Colis de Noël séniors.
Cette année encore nous avons proposé des produits provenant des commerçants Lesparrains.
Nos présents ont rencontré un vif succès.

Repas des aînés - 28 février 2024

Le CCAS vous propose le 28 février 2024, son traditionnel Repas des ainés, pour les personnes de 70 ans et plus.
N'oubliez pas de vous inscrire <u>avant le 16 février</u> !

Entre unions, naissances et décès, voici les statistiques 2023 concernant votre commune :

Les naissances
195 naissances ont été enregistrées en 2023, dont 42 où l'un des parents au moins est domicilié à Lesparre-Médoc.

Le top des prénoms
Ambre (4), Cléo (3) et Lyana (3) pour les filles et Jules (3) pour les garçons.

Les unions
16 mariages ont été célébrés à Lesparre en 2023.
12 PACS ont également été enregistrés.

Les décès
305 décès ont été enregistrés en 2023 (dont 97 domiciliés à Lesparre-Médoc + 19 décédés hors commune soit 116 décès).

En 2023 ce sont 3756 titres d'identité (2395 cartes nationales d'identité et 1361 passeports) qui ont été délivrés par la mairie de Lesparre-Médoc. Les délais de rendez-vous pour déposer les demandes sont actuellement de moins de 15 jours.

En bref !

Un panneau d'affichage dynamique est installé depuis la toute fin d'année 2023, avant le carrefour de la route de Bégadan. Il est destiné à la diffusion d'informations locales, qu'elles émanent de la mairie ou d'autres structures lesparraines.

Informations et réservations :
CALM : 06 18 56 43 01 / **lecalm33340@gmail.com**
BIBLIOTHÈQUE : 05 56 41 80 66 / bibli.lesparre@gmail.com

RUÉE POÉTIQUE & CARNAVAL - SAMEDI 23 MARS 2024

Une journée culturelle et festive vous attend dans les rues de votre ville…

A partir de 10h : la "Rosalie Poétique" vous balade dans la ville au rythme de la poésie…
10h30 : spectacle "Mademoiselle" devant la bibliothèque.
11h30 et 14h : spectacle déambulatoire "Les chimères du vent".
13h30 - 15h30 : maquillage, clown sculpteur de ballons, concert de la Banda Pays Médoc, au CALM.
15h30 - 16h30 : Défilé de chars réalisés par l'association « Chouette on le fait ensemble », départ du CALM.
Spectacle de clôture "Piratoria" à la Tour de l'Honneur.
Jugement de M. Carnaval.

Distribution de goûters offerts par la ville de Lesparre.

Programme détaillé au CALM et à la Bibliothèque.

Retrouvez tout l'agenda culturel sur le site culture.lesparre-medoc.fr